



Appel de fonds non réclamé

Par **glvonplata**, le **31/03/2012** à **11:24**

Bonjour à toutes et à tous,

j'ai acheté un appartement en VEFA en décembre 2009.

Les appels de fonds ont été débloqués progressivement courant 2010 et s'est achevé en février 2011.

Lors de ces appels de fonds, l'un d'entre eux ne m'a pas été réclamé.

Ce jour, le promoteur ayant été placé en liquidation judiciaire, c'est la SCI représentée par la banque du projet qui m'adresse par courrier en recommandée avec AR, me demandant l'appel de fonds manquant.

Ma question est simple : cette demande est elle valable vu l'ancienneté des faits ? Textes dans ce sens?

merci a tous pour vos réponses.